

## COMPTE RENDU DE RÉUNION



République Française  
Département de l'Hérault  
Canton de Murviel lès Béziers

| Nombre de Conseillers  |    |
|------------------------|----|
| En exercice            | 11 |
| Présents               | 11 |
| Procurations           | 0  |
| Votant                 | 0  |
| Date de la convocation |    |
| 22/01/2013             |    |

**Séance ordinaire non ouverte au public du 28 janvier 2013.**  
Le Conseil Municipal de la **Commune de Pailhès**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, à 18h30, sous la présidence de

**Présents :**

Mr Guy ROUDIER  
Mmes Anne-Marie CARQUET, Claudine CARAYON-TAURINES, Françoise LIGUORY, Martine SALEMBIER. Mrs. Christian CAMPOY, Mrs Eric DEDEBANT, Serge PINEL, Bernard RAVAILLE, Bernard RICARD, Daniel SAVELON.

**Secrétaire séance :** Mme Anne-Marie CARQUET.

---

**Réunion de présentation au Conseillers municipaux, du règlement du P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) par l'architecte Mme Brigitte VILLAEYS.**

**Fait à Pailhès, le 29 janvier 2013.**



## COMPTE RENDU DE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française  
Département de l'Hérault  
Canton de Murviel lès Béziers

| Nombre de Conseillers  |    |
|------------------------|----|
| En exercice            | 11 |
| Présents               | 7  |
| Procurations           | 2  |
| Votants                | 9  |
| Date de la convocation |    |
| 25/03/2013             |    |

### Séance ordinaire du 28 mars 2013.

Le Conseil Municipal de la **Commune de Pailhès**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, à 19h15, sous la présidence de Mr Guy.

**Présents :**

Mr Guy ROUDIER.

Mmes Anne-Marie CARQUET, Claudine CARAYON-TAURINES. Mrs. Christian CAMPOY, Mr Eric DEDEBANT, Serge PINEL, Bernard RAVAILLE.

**Absent excusé:**

Mmes Françoise LIGUORY (pouvoir), Martine SALEMBIER (pouvoir). Mrs Bernard RICARD, Daniel SAVELON.

**Secrétaire Séance:**

Mme Anne-Marie CARQUET.

---

**Délibérations :**

**2013/5 : Réformes des rythmes scolaires.**

Mr le Maire explique à l'assemblée que la réforme des rythmes scolaires a été votée et porte l'enseignement à neuf demi-journées, avec 24 heures hebdomadaires sur 36 semaines.

La semaine sera composée de 4 jours ½ ; Le décret prévoit une mise en œuvre de la réforme à la rentrée 2013/2014 avec possibilité de report à la rentrée 2014/2015.

Il propose le report à la rentrée 2014/2015 pour l'étude d'un projet d'organisation du temps scolaire suite au résultat du sondage effectué auprès des parents et enseignants.

**Voté à l'unanimité.**

**Fait à Pailhès, le 29 Mars 2013.**



## COMPTE RENDU DE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française  
Département de l'Hérault  
Canton de Murviel lès Béziers

|                        |    |
|------------------------|----|
| Nombre de Conseillers  |    |
| En exercice            | 11 |
| Présents               | 8  |
| Procurations           | 0  |
| Votants                | 8  |
| Date de la convocation |    |
| 02/04/2013             |    |

### Séance ordinaire du 9 avril 2013

Le Conseil Municipal de la **Commune de Pailhès**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, à 19h00, sous la présidence de Mr Guy ROUDIER,

#### Présents :

Mr Guy ROUDIER.

Mmes Anne-Marie CARQUET, Claudine CARAYON-TAURINES, Françoise LIGUORY, Martine SALEMBIER. Mrs. Bernard RAVAILLE, Bernard RICARD, Daniel SAVELON.

#### Absent:

Mrs Christian CAMPOY, Eric DEDEBANT, Serge PINEL.

#### Secrétaire Séance:

Mme Linda BOUROUF CARRERAS, Secrétaire de mairie.

#### Délibérations :

##### 2013/6 : Validation du budget 2013 :

Le budget primitif est présenté à l'assemblée et adopté.

|                        |                |
|------------------------|----------------|
| Section Fonctionnement | 400.730,00 €   |
| Section Investissement | 1.521.395,00 € |

**Voté à l'unanimité.**

##### 2013/7 : Validation des subventions aux Associations au Budget 2013 :

| Associations                  | Montant           |
|-------------------------------|-------------------|
| Foyer Rural                   | 800,00 €          |
| Croix Rouge                   | 20,00 €           |
| A.C.C.A.                      | 230,00 €          |
| Conseil Général à A.C.C.A.    | 700,00 €          |
| Comité des Fêtes              | 1.000,00 €        |
| Club de l'Amitié              | 500,00 €          |
| CCAS de Pailhès               | 1.000,00 €        |
| Les Petits Canaillous         | 200,00 €          |
| Office Sport Thézan St-Geniès | 200,00 €          |
| Sponsoring                    | 750,00 €          |
| <b>TOTAL</b>                  | <b>5.400,00 €</b> |

**Voté à l'unanimité.**

##### 2013/8 : Multiservices :

Demande de subvention F.I.S.A.C. (Fonds d'Intervention pour les Services l'Artisanat et le Commerce) :

- Coût estimatif des travaux: 401.818,00 €
- Subvention Région : 47.600,00 €
- Subvention Conseil Général : 153.927,00 €
- Subvention Etat : 203.927,00 €
- Subvention Europe : 50.000,00 €

Mr le Maire demande de valider le coût des travaux et de valider l'autorisation de la demande de subvention auprès du F.I.S.A.C.

**Voté à l'unanimité.**

##### 2013/9 : SKATE-PARK- Achat, installation et demande de subvention auprès du Conseil Général :

Mr le Maire demande la validation du plan de financement de l'ensemble des travaux concernés et l'autorisation de solliciter une demande de subvention auprès du Conseil Général.

- Achat du Skate-Park : 20.000,00 €
- Travaux plateforme : 10.000,00 €

**Voté à l'unanimité.**

**Fait à Pailhès, le 10 Avril 2013.**

## COMPTE RENDU DE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL



République Française  
Département de l'Hérault  
Canton de Murviel lès Béziers

| Nombre de Conseillers  |    |
|------------------------|----|
| En exercice            | 11 |
| Présents               | 9  |
| Procurations           | 0  |
| Votants                | 9  |
| Date de la convocation |    |
| 11/04/2013             |    |

### Séance ordinaire du 19 avril 2013

Le Conseil Municipal de la **Commune de Pailhès**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, à 19h00, sous la présidence de Mr Guy ROUDIER.

**Présents :**

Mr Guy ROUDIER.

Mmes Anne-Marie CARQUET, Claudine CARAYON-TAURINES, Martine SALEMBIER. Mrs. Christian CAMPOY, Eric DEDEBANT, Serge PINEL, Bernard RAVAILLE, Daniel SAVELON. Mme Françoise LIGUORY. Mr Bernard RICARD.

**Absent:**

**Secrétaire Séance:**

Mme Anne-Marie CARQUET.

-----  
**Délibérations :**

**2013/10 : ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME – Bilan de Concertation et arrêt du P.L.U.**

Mr le Maire rappelle les conditions dans lesquelles la révision du P.O.S. et l'Elaboration du P.L.U. a été faite, à quelle étape de la procédure se situe le P.L.U. et présente le projet.

Le vote a lieu à bulletins secrets.

**4 voix pour, 3 voix contre et 2 votes blanc.**

**Fait à Pailhès, le 10 avril 2013.**

# COMPTE RENDU DE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL



République Française  
Département de l'Hérault  
Canton de Murviel lès Béziers

| Nombre de Conseillers  |    |
|------------------------|----|
| En exercice            | 11 |
| Présents               | 7  |
| Procurations           | 0  |
| Votant                 | 7  |
| Date de la convocation |    |
| 10/06/2013             |    |

## Séance ordinaire du 17 juin 2013.

Le Conseil Municipal de la **Commune de Pailhès**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, à 18h30, sous la présidence de Mr Guy ROUDIER.

### Présents :

Mr Guy ROUDIER.

Mmes Anne-Marie CARQUET, Claudine CARAYON-TAURINES, Françoise LIGUORY, Mrs. Mr Eric DEDEBANT, Bernard RICARD, Daniel SAVELON.

### Absents excusés:

Mme Martine SALEMBIER, Mrs Christian CAMPOY, Bernard RAVAILLE, Serge PINEL.

### Secrétaire séance:

Mme Linda BOUROUF CARRERAS, secrétaire de mairie.

### Délibérations :

#### 2013/11 : Hérault Energies : Electrification de la Chapelle Montalaurou :

Mr Guy ROUDIER présente le dossier des travaux d'électrification de la Chapelle de Montalaurou :

- Travaux d'Electricité : 8.585,43 €

Le financement de l'opération peut être envisagé comme suit :

- Subvention Département, du Face sur les travaux « électricité » : 5.450,00 €
- La TVA sur les travaux d'électricité est récupérée directement par Hérault Energies.
- La dépense prévisionnelle de la commune s'élève à : 1.816.66 €

**Voté à l'unanimité.**

#### 2013/12 : Etude de façade du château et demande de subvention programme LEADER (PHLV) :

Mr Guy ROUDIER Présente le dossier de projet d'Etude pour la restauration de la façade de la cour intérieure du château de Pailhès pour un montant prévisionnel de 6.128,00 € TTC.

Le financement de l'opération peut être envisagé comme suit :

- Subvention du Conseil Général (Patrimoine) 1.838,40 €
- Subvention LEADER 2.696,32 €
- Autofinancement 1.593,28 €

**TOTAL : 6.128,00 €**

**Voté à l'unanimité.**

#### 2013/13 : Etude de façade du château et demande de subvention Conseil Général :

Demande de subvention auprès du Conseil Général de l'Hérault pour l'Etude de façade cour intérieure du Château de Pailhès. (Voir tableau ci-dessus.)

**Voté à l'unanimité.**

#### 2013/14 : PAEN et réseau irrigation Nord Est Biterrois :

Mr Guy ROUDIER présente le projet d'extension des réseaux de desserte du Nord Est Béziers ainsi que le plan d'intervention présentant l'outil PAEN, l'articulation avec le projet d'irrigation ainsi que la proposition de mise en œuvre. La surface équipée à l'irrigation par le projet BRL-NE Biterrois, concernant la commune de Pailhès, est de 8ha et pour la commune de Thézan lès Béziers de 2ha, ces 10ha représentent 0,7% du projet total NE Biterrois. Il n'existe pas de borne sur le territoire de la commune, il n'y a donc pas lieu d'engager celle-ci dans la démarche PAEN pour valider le cofinancement du Département pour l'implantation de ces réseaux. Il rappelle que les communes de Pailhès et de Thézan les Béziers sont associées aux études et concertations menées sur Corneilhan.

**Voté à l'unanimité.**

**2013/15 : SIAPEA Thézan Pailhès :**

Le Maire informe le conseil municipal des rapports indicateurs concernant l'exercice 2012 du SIAEPA Thézan Pailhès et n'émet aucune observation particulière.

**Voté à l'unanimité.**

**2013/16 : DM N°1 :**

Diminution du report 2012 (Concession cimetière comptabilisée 2 fois par le trésorier).

**Voté à l'unanimité.**

**2013/17 : P.V.R. « TAILLADES-CHANTELOU » Rond-point Entrée du Village :**

Dans le cadre de sa compétence en matière d'espace public, la commune de Pailhès envisage d'aménager un rond-point à l'entrée du village RD 33. Ce projet nécessite l'acquisition de plusieurs emprises non bâties, dont 3 parcelles appartenant à différents propriétaires. La division parcellaire a été établie par le Cabinet de Géomètre Xavier CADHILAC. Le document modificatif du parcellaire cadastral, en attente de publication, sera annexé à l'acte de vente. Les différents propriétaires ont accepté le principe de la cession au prix de 20 €/m<sup>2</sup>. L'assemblée est informée qu'il est nécessaire de procéder à l'achat de ces 3 terrains pour la réalisation du futur rond-point d'entrée de village RD33 d'une surface totale de 4a et 47ca détaillé ci-après :

- RICARD Julie : 2a 22ca Cadastrée D 567
- RICARD Paul-Claude : 57ca Cadastrée D 569
- Indiv. HERNANDEZ RICARD : 1a 68ca Cadastrée C 402

**Voté à l'unanimité.**

**2013/18 : Comité des Fêtes :**

Comité des Fêtes sollicite une subvention exceptionnelle pour une distribution de tickets de manège gratuits pour tous les enfants scolarisés aux écoles de Pailhès à l'occasion de la fête du village, le dimanche 28 juillet 2013.

**Voté à l'unanimité.**

**Fait à Pailhès le, 18 Juin 2013**

# COMPTE RENDU DE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL



République Française  
Département de l'Hérault  
Canton de Murviel lès Béziers

## Séance ordinaire du 30 septembre 2013.

Le Conseil Municipal de la **Commune de Pailhès**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, à 18h30, sous la présidence de Mr Guy ROUDIER.

| Nombre de Conseillers  |    |
|------------------------|----|
| En exercice            | 11 |
| Présents               | 9  |
| Procurations           | 0  |
| Votant                 | 9  |
| Date de la convocation |    |
| 25/09/2013             |    |

**Présents :** Mr Guy ROUDIER.

Mmes Anne-Marie CARQUET, Claudine CARAYON-TAURINES, Martine SALEMBIER, Mrs. Christian CAMPOY, Bernard RAVAILLE, Bernard RICARD, Serge PINEL, Daniel SAVELON.

**Absent excusés :**

Mme Françoise LIGUORY, Mr Eric DEDEBANT,

**Secrétaire séance :**

Mme Linda BOUROUF CARRERAS, secrétaire de mairie.

## Délibérations :

### 2013/19 : Traitement contre la chenille processionnaire du pin :

Réalisation de traitement contre la chenille processionnaire de pin effectué par l'Office National des Forêts. Ce traitement est réalisé à l'aide d'un produit biologique ne présentant pas de nocivité pour l'environnement. La subvention demandée auprès du Conseil Général sera versée directement au service comptable de l'Office National des Forêts et sera déduite du montant total des travaux hors taxes. **Voté à l'unanimité.**

### 2013/20 : C.D.G. 34 - Convention de remplacement de personnel :

Le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de l'Hérault (CDG34) dispose d'une mission de remplacement dont la définition même est de mettre à disposition des collectivités et établissements public du département des agents pour assurer des missions temporaires ; Le CDG34 demande à la collectivité territoriale pour assurer cette mission, en sus du remboursement des traitements et des charges patronales s'attachant à la mission, une participation forfaitaire de 6% sur la totalité des sommes engagées, correspondant aux frais de gestion. **Voté à l'unanimité.**

### 2013/21 : Décision Modificative N°2 :

Diminution indemnités des élus pour augmentation charges de personnel titulaire. **Voté à l'unanimité.**

### 2013/22 : Renouvellement Conseil Communautaire C.C. Orb et Taurou :

Mr ROUDIER rappelle la loi R.C.T., modifiée et complétée par la loi Pélissard du 29 février 2012 et la loi relative à la représentation communale dans les communautés de communes (CDC) et d'agglomération (CA) du 31 décembre 2012, qui introduit l'encadrement par le législateur de la composition communautaire. Les Conseils Municipaux doivent délibérer en vue d'une application lors du renouvellement général des conseils municipaux de mars 2014.

| Communes              | Pop. Mun. Art. R2151-1 du CGCT (à compter du 1/1/13) | Nombre de délégués |
|-----------------------|--|--------------------|
| Murviel lès Béziers   | 2 840  | 6                  |
| Thézan lès Béziers    | 2 667  | 6                  |
| Causes et Veyran      | 633  | 2                  |
| Pailhès               | 470  | 2                  |
| St-Nazaire de Ladarez | 343  | 2                  |
| <b>TOTAL</b>          | <b>6 953</b>   | <b>18</b>          |

**Voté à l'unanimité.**

**2013/23 : Modification du zonage d'assainissement collectif de la Commune de Pailhès :**

Afin de satisfaire au contexte réglementaire en raison du projet de l'élaboration du P.L.U., la carte de zonage révisée, une fois adoptée par le Conseil Municipal, doit faire l'objet d'une enquête publique telle que prévue à l'article R123-9 du Code de l'Urbanisme.

En attente des conclusions du Commissaire Enquêteur pour approuver définitivement la carte de zonage d'assainissement de la Commune, le projet de modification du zonage d'assainissement collectif de la Commune est arrêté tel qu'il est annexé à la présente délibération.

**Voté à l'unanimité.**

**2013/24 : Mise en accessibilité de deux arrêts de cars:**

Dans le cadre des travaux votés au budget 2013, il est nécessaire d'effectuer les travaux prévus à la mise Conformité de deux arrêts de bus « Route de Béziers » et Chemin de la Croix Blanche ». Ces travaux consistent en la mise aux normes des hauteurs et des longueurs de quais facilitant l'accès y compris pour les personnes à mobilité réduite et permettant de sécuriser les arrêts pendant les montées et descentes des usagers.

Le coût de cette mise en conformité estimée à 12.000,00 €, bénéficie d'une subvention à hauteur de 50% par Hérault Transport soit 6.000,00 €.

**Voté à l'unanimité.**

**Fait à Pailhès le, 1<sup>er</sup> octobre 2013.**



## COMPTE RENDU DE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française  
Département de l'Hérault  
Canton de Murviel lès Béziers

| Nombre de Conseillers  |    |
|------------------------|----|
| En exercice            | 11 |
| Présents               | 10 |
| Procurations           | 0  |
| Votant                 | 10 |
| Date de la convocation |    |
| 09/12/2013             |    |

### Séance ordinaire du 12 décembre 2013.

Le Conseil Municipal de la **Commune de Pailhès**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, à 18h30, sous la présidence de Mr Guy ROUDIER.

#### Présents :

Mr Guy ROUDIER.

Mmes Anne-Marie CARQUET, Claudine CARAYON-TAURINES, Martine SALEMBIER, Mrs. Christian CAMPOY, Mr Eric DEDEBANT, Bernard RAVAILLE, Bernard RICARD, Serge PINEL, Daniel SAVELON.

#### Absent excusés:

Mme Françoise LIGUORY.

#### Secrétaire séance:

Mme Linda BOUROUF CARRERAS, secrétaire de mairie.

#### Délibérations :

##### 2013/25 : Création d'un poste dans le cadre du dispositif « Emplois d'Avenir » :

L'état a mis en place un dispositif des emplois d'avenir, visant à faciliter l'insertion professionnelle des jeunes sans emploi, âgés de 16 à 25 ans peu ou pas qualifiés ou résidant dans des zones prioritaires. Mr Guy ROUDIER propose de recourir à ce dispositif pour recruter un agent administratif en renfort de l'accueil mairie et remplacement de la secrétaire de mairie pendant ses congés. La durée hebdomadaire afférente à l'emploi est de 26 heures par semaine, la durée du contrat est de 36 mois et la rémunération doit être au minimum égale au SMIC. **Voté à l'unanimité.**

##### 2013/26 : Accord d'Etude de faisabilité P.A.E.N. sur le territoire agricole et naturel:

Une réunion d'information s'est tenue à Bassan le 31/01/2013, par le Département de l'Hérault de pérenniser les investissements publics agricoles en faveur du projet d'extension du réseau d'irrigation porté par la société BRL à la demande des vignerons des coopératives du Val d'Orbieu et de l'Occitane (Secteur Nord Est Biterrois) comme suit : « L'arrivée de l'eau brute, grâce au développement d'une irrigation raisonnée constitue une opportunité pour le maintien de l'activité viticole de notre territoire. Elle nécessite des investissements publics conséquents auxquels il convient d'apporter les garanties d'un usage agricole pérenne. Le Conseil Général de l'Hérault responsable de la mise en œuvre des périmètres de protection des espaces agricoles et naturels périurbains (P.A.E.N.), propose d'étudier la faisabilité de leur mise en place sur les territoires impactés par le projet d'extension du réseau d'irrigation de BRL (Secteur Nord Est Biterrois). »

L'accord du Conseil Municipal de notre commune est nécessaire pour le lancement d'une étude préalable à la mise en œuvre d'un P.A.E.N. sur les secteurs identifiés au Sud-Est de la commune de Pailhès.

L'accord communal indiqué à l'article L143-1 du Code de l'Urbanisme, nécessaire au Département pour instaurer par délibération le périmètre définitif du P.A.E.N., devra faire l'objet d'une autre délibération de notre Conseil Municipal, à la lumière des résultats de cette étude de faisabilité. **Voté à l'unanimité.**

##### 2013/27 : Approbation du zonage d'assainissement pour l'enquête unique du P.L.U. et Assainissement :

L'arrêté municipal en date du 18 octobre 2013 mettant à l'enquête publique conjointe le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme et la délimitation des zones d'assainissement, en application de l'article L 2224-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, nécessite une approbation des délimitations du zonage de l'assainissement telles que présentées. Le rapport du Commissaire-Enquêteur conclut favorablement à cette présentation de zonage. **Voté à l'unanimité.**

**2013/28 : Subvention au Collège Le Cèdre de Murviel lès Béziers.**

Le principal du collège le Cèdre sollicite une subvention concernant les élèves de la commune de Pailhès, dans le cadre de voyages éducatifs en 2014 concernant les enfants de classe de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> pour les élèves de 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> ayant l'option sport, ce qui fait un total de 9 élèves de la commune de Pailhès pour les destinations de BARCELONE, BONASCRES, MILLAU et sortie sportive VENDRES.

Il est proposé de reconduire la somme de 40 € par élève pour un total de 360,00 €.

**Voté à l'unanimité.**

**2013/29 : Validation du tracé du chemin de randonnée « Combes Rossignol » :**

L'Assemblée est informée que dans le cadre de la requalification des sentiers pédestres menée par le P.H.L.V., il y a lieu de passer des conventions entre la commune de Pailhès, la Communauté de Communes Orb et Taurou et les propriétaires des parcelles concernées pour l'autorisation de passage public non constitutive de droit ou de servitude sur les sentiers de randonnée. Ces conventions définissent certaines obligations notamment le balisage, les travaux et l'entretien par la Communauté de Communes Orb et Taurou, le libre accès au sentier par le propriétaire et sa durée de 10 ans renouvelable par tacite reconduction.

**Voté à l'unanimité.**

**2013/30 : Travaux d'isolation écoles et logement et demande de subvention à Hérault Energies:**

Il est nécessaire d'effectuer des travaux d'isolation à l'école et au logement de l'école et de solliciter une aide financière auprès d'Hérault Energies pour ces travaux d'isolation.

**Voté à l'unanimité.**

**2013/31 : DM N°3 :**

Il est nécessaire d'augmenter certaines opérations d'investissement afin de leur affecter une somme de travaux en régies par diminution de l'opération 165 (PVR Taillades Chantaulou). Cette année le montant des travaux en régies s'élèvent à 24.890,30 € pour une prévision au budget 2013 de 17.500,00 €

**Voté à l'unanimité.**

**2013/32 : DM N°4 :**

Augmentation des articles, capital et intérêts d'emprunts, prévus sur 2013 par diminution de l'article charges de personnel pour un montant total de 5.000,00 €.

**Voté à l'unanimité.**

**2013/33 : DM N°5 :**

Suite à la DM N°3, augmentation du montant des travaux en régie de 7.500,00 €.

**Voté à l'unanimité.**

**2013/34 : DM N°6 :**

Augmentation article Energie Electricité par diminution Cotisations URSSAF pour un montant de 4.000,00€.

**Voté à l'unanimité.**

**Fait à Pailhès le, 13 décembre 2013.**